

FICHE MISSIONS MEDECIN VACCINATEUR

PLANIFICATION	CPTS Mulhouse Agglomération
ORGANISATION	<ul style="list-style-type: none">▪ Équipe du matin : 6 médecin de 07h30 à 11h30▪ Équipe d'après-midi : 6 médecin de 11h30 à 15h30▪ Équipe du soir : 6 médecin de 15h30 à 19h30

1) A L'ARRIVEE (15 MINUTES D'AVANCE MINIMUM)

- Se présenter au coordinateur qui attribue les postes et donne les éventuels consignes complémentaires.
- S'installer dans le box attribué et insérer sa carte CPS dans le lecteur. Si vous utiliser une e-CPS, se connecter via l'application sur votre Smartphone.
- Avant de débiter la vaccination, vérifier le n° de lot du vaccin (étiquette collée à proximité du PC) nécessaire lors de la saisie informatique.

2) REALISATION DES ENTRETIENS MEDICAUX

- Appeler le patient dans le box et vérifier le remplissage du questionnaire et son identité **AVEC CONTROLE D'UNE PIECE D'IDENTITE ET DU JUSTIFICATIF LE CAS ÉCHÉANT.**
- L'agent administratif débute la saisie dans VaccinCovid et poursuit au fur et à mesure de l'entretien selon les directives du médecin.
- Contrôler l'absence de fièvre (inférieure à 38°C) et vérifier l'éligibilité du patient (cf. document sur table) :
 - **Patient de moins de 60 ans** : présenter une attestation d'éligibilité ou un certificat médical
 - **Professionnels de santé** : présenter une preuve de leur emploi (carte pro, attestation employeur...)
- Vérifier l'absence de contre-indications au vaccin et confirmer le consentement au cours de l'entretien
 - Les anticoagulants et les antiagrégants ne sont pas contre-indiqués mais nécessitent une compression prolongée du site d'injection → **INSCRIRE UN GRAND « A »** sur le certificat de vaccination
- Choisir le côté de l'injection du vaccin et valider l'acte de vaccination dans VaccinCovid :
 - **Patient nécessitant 1 seule injection** : clôturer l'acte vaccinal dans VaccinCovid
 - **Patient nécessitant 2 injections** : remplir l'onglet concerné (1^{ère} ou 2^{ème} injection)
- Faire imprimer par l'agent administratif le certificat de vaccination, le signer et le remettre au patient
- Conserver le questionnaire signé du patient et adresser le patient à l'infirmier(e)
 - Après vaccination, le patient doit rester 15 min en salle d'attente. Indiquer sur le certificat si la durée d'attente doit être portée à 30 min